

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/122/2006

Londres, le 24 juillet 2006

Action complémentaire sur l'AU 84/06 (AMR 51/067/2006 du 11 avril 2006)

## PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ / TORTURE

ÉTATS-UNIS

Jumah al Dossari (h)

---

Amnesty International est toujours très inquiète pour la santé physique et psychologique de Jumah al Dossari, un ressortissant bahreïnite détenu à Guantánamo depuis plus de quatre ans et demi.

Dans une lettre écrite à son avocat le 12 juin 2006, deux jours après que trois détenus de Guantánamo eurent été retrouvés morts dans leur cellule (ils s'étaient apparemment suicidés) et quatre jours après avoir été informé du décès de son père, Jumah al Dossari a indiqué : « *Ma santé est très mauvaise, de même que mon état psychologique. Je ne crois pas que je pourrai tenir très longtemps. Je me sens très mal, et je sens que ma fin est proche. Si vous en avez la possibilité, je vous prie de venir me voir très vite à Cuba, même sans interprète. Faites quelque chose pour moi. Je suis presque à l'agonie.* »

Le père de Jumah al Dossari est décédé en Arabie saoudite des suites d'un cancer de la gorge, le 31 mai 2006. Sa famille avait lancé des appels à plusieurs reprises dans les médias pour que Jumah al Dossari soit libéré et puisse voir son père une dernière fois avant que celui-ci ne disparaisse. Jumah al Dossari a été informé de la mort de son père le 8 juin.

Selon des informations récentes, qui n'ont pas encore été confirmées, Jumah al Dossari et les deux autres Bahreïnites qui sont toujours détenus à Guantánamo pourraient être remis en liberté prochainement. Le 23 juillet, un diplomate a déclaré publiquement qu'un accord avait été conclu au sujet de la libération des trois hommes, et que l'un d'eux serait relâché dans quelques semaines. Des annonces similaires avaient déjà été faites, mais elles n'avaient pas été suivies d'effet.

Le frère de Jumah al Dossari a déclaré qu'il « *n'osait pas croire* » aux rumeurs de libération imminente – « *Je ne veux pas être déçu s'il s'avère qu'elles étaient fausses.* », a-t-il déclaré.

Les deux autres Bahreïnites détenus à Guantánamo sont Salah Abdul Rasool Ali al Balooshi et Isa Ali Abdulla Ali al Murbati. Selon les informations recueillies, Isa al Murbati était en mauvaise santé lorsque ses avocats lui ont rendu visite en mai 2006. En novembre 2005, trois autres Bahreïnites détenus à Guantánamo ont été transférés dans leur pays, où ils ont été libérés sans avoir été jugés ni même inculpés.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Jumah al Dossari a été capturé au Pakistan à la fin de l'année 2001 et maintenu en détention pendant plusieurs semaines par les autorités de ce pays. Des agents américains l'ont ensuite transféré par avion à la base aérienne de Kandahar, en Afghanistan, puis l'ont conduit à Guantánamo. Jumah al Dossari affirme avoir été torturé en détention. Il aurait notamment été passé à tabac, menacé de mort, soumis à de longues période d'isolement et exposé à des températures extrêmement basses. Vous trouverez le témoignage complet de Jumah al Dossari sur ce qu'il a vécu en prison à l'adresse suivante : <http://web.amnesty.org/library/index/fraAMR511072005?open&of=fra-USA>

Selon certaines sources, Jumah al Dossari a tenté à ses jours à au moins 12 reprises depuis son placement en détention. Lors de sa dernière tentative de suicide connue, en mars 2006, il a essayé de se trancher la gorge. Son avocat avait été témoin d'une tentative précédente, en octobre 2005. Jumah

al Dossari a déclaré qu'il voulait se supprimer parce que les conditions de détention à Guantánamo étaient insoutenables.

Le 10 juin 2006, trois détenus de Guantánamo, deux Saoudiens et un Yéménite, ont été retrouvés morts dans leur cellule ; ils s'étaient apparemment suicidés.

Des détenus, dont des personnes interrogées par Amnesty International après leur libération, ont évoqué l'impact psychologique de l'isolement et du caractère indéterminé de la durée d'incarcération à Guantánamo ; l'organisation de défense des droits humains estime que ces conditions de détention sont assimilables à des traitements cruels, inhumains, et dégradants – or, aux termes du droit international, ceux-ci sont interdits.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites que vous êtes toujours préoccupé par les conditions de détention de Jumah al Dossari, et cherchez à obtenir l'assurance qu'il est autorisé à bénéficier de soins médicaux adaptés, dispensés par du personnel indépendant ;

- demandez des précisions sur les informations récentes selon lesquelles les trois détenus bahreïnites de Guantánamo doivent être libérés prochainement ;

- cherchez à obtenir l'assurance que toutes les personnes intéressées, notamment les avocats et les proches, sont parfaitement informées de tout nouvel élément relatif au maintien en détention de Jumah al Dossari et de tous les autres détenus de Guantánamo.

**APPELS À :**

**Contre-amiral de la marine américaine :**

Navy Rear Adm. Harry B. Harris  
Commander Joint Task Force Guantánamo  
Department of Defense  
Joint Task Force Guantánamo  
Guantánamo Bay, Cuba  
APO AE 09360

**Fax : + 1 305 437 1241**

**Courriers électroniques : [JTFTMO-MediaRelations@jftgtmo.southcom.mil](mailto:JTFTMO-MediaRelations@jftgtmo.southcom.mil)**

**Formule d'appel : *Dear Rear Admiral / Amiral,***

**Général de l'armée américaine :**

General Bantz John Craddock  
Commander United States Southern Command  
3511 NW 91st Ave., Miami, FL, 33172-1217  
ÉTATS-UNIS

**Fax : + 1 305 437 1077**

**Formule d'appel : *Dear General, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)***

**COPIES À :**

**Ministre de la Défense :**

Donald Rumsfeld, Secretary of Defense, The Pentagon, Washington DC 20301, États-Unis

**Fax : + 1 703 697 8339**

**Adjoint du ministre de la Défense chargé des questions relatives aux détenus :**

Charles D. Stimson, Deputy Assistant Secretary of Defense for Detainee Affairs  
2500 Defense Pentagon 5E420, Washington, DC 20301, États-Unis

**Fax : + 1 703 697 6166**

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

APRÈS LE 4 SEPTEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*